60e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 18 4 MAI 1950

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La peste noire de 1348-1350. — II. Les étoiles naines. — III. La bombe H. — IV. Les rayons cosmiques. — V. Du nouveau sur Louis XVII. — VI. Le communisme chinois. — VII. La Guerre est-elle inévitable ? — VIII. L'objection de conscience. — IX. La vie et la légende de Bouddha. — X. La physionomie religieuse et morale de la Rome d'aujourd'hui.

I

Sous le titre : *l'Evénement mondial le plus important du* XIVe *siècle : La Peste noire de 1348-1350.* M. le Doyen Y. Renouard, de la Faculté des Lettres de Bordeaux, nous fait le récit de cette catastrophe qui eut tant de conséquences d'ordre religieux et social, en son temps (*Revue de Paris, mars* 1950).

On ne sait pas au juste comment naquit la peste de 1347. Elle apparut à Caffa, colonie génoise de Crimée, dans le camp du mongol Djaniberg, qui assiégeait la ville. Ce chef barbare eut l'idée de jeter les cadavres infectés dans la ville, par ses pierriers, pour communiquer la maladie aux assiégés.

« C'était déjà, avec des procédés simplistes, la guerre bactériologique. »

La tentative du reste échoua. Mais, après le siège, certains malades retournèrent en Occident et y propagèrent le fléau. On l'appela d'abord « la mort noire », puis « la peste noire ». Ce nom venait de la couleur foncée que donnaient aux membres des malades les taches produites par la maladie.

« C'était sans doute la peste bubonique, caractérisée par la poussée de grosseurs ou bubons sur les bras et aux aînes, par une inflammation gangréneuse de la gorge et des poumons, par des douleurs violentes à la poitrine, par des vomissements et des crachements de sang et par la puanteur des corps. »

Cette infection était très contagieuse. On pouvait passer en un jour de la santé parfaite à la mort. La maladie ne durait pas plus de trois ou quatre jours, durant lesquels le patient était accablé par la fièvre et torturé par la soif.

Le sillage de la propagation semble avoir été le suivant : douze vaisseaux gênois venant, sans doute, de Caffa, la passent à Messine, en octobre 1347. D'octobre 1347 à avril 1348, elle gagne Catane et la Sicile entière. C'est de là qu'elle envahit la Sardaigne, la Corse, les Baléares, l'Espagne, le Portugal, l'Italie du sud. Au début de 1348, d'autres vaisseaux l'apportent directement à Gênes, puis à Venise. Elle rayonne de Venise vers Padoue, la plaine du Pô, la Dalmatie. De Gênes, elle circule en Toscane, Pise, Sienne. Vienne en Autriche est atteinte en été 1349, la Suisse également, puis la vallée du Rhin, par Strasbourg et Cologne. Marseille avait été infectée en janvier 1348 et de là elle passait à Montpellier, Narbonne, Carcassonne, de février à mai, puis Toulouse, Montauban et Bordeaux (août 1348). Dans une autre direction, Avignon est frappée au printemps de 1348, Lyon en été, la Bourgogne de juillet à août et finalement Paris, à la fin de 1348. En 1349, elle décime la Flandre.

Un bateau de Calais la porte en Angleterre, dès le mois d'août 1348. Londres est atteinte en 1349 et l'Irlande également. Elle ira ravager la Scandinavie en 1349-1350. Ainsi, en deux ans et demi, toute l'Europe avait été parcourue. Naturellement, on avait braqué contre l'épidémie toutes les ressources de la médecine d'alors, sans autre résultat du reste que la mort de tous les médecins de Montpellier, dont l'Université était la plus célèbre pour son corps médical. La propagation de la maladie marqua donc « l'échec complet de la médecine du temps ».

Quelles furent les réactions religieuses et morales de la chrétienté, en face de la « mort noire » ? Comme il fallait s'y attendre, elles furent de deux sortes : les uns se tournèrent ardemment vers Dieu, vers les saints protecteurs contre les épidémies, vers la prière, au moyen d'oraisons spéciales, vers le dévouement et la charité. Des confréries pieuses se formèrent pour soigner les malades. Si elles n'en guérirent que fort peu, quelques-unes perdirent tous leurs membres, dans une sorte de martyre du sacrifice volontaire.

En sens contraire, des haines aveugles se déchaînèrent contre les Juifs accusés d'avoir empoisonné les sources. L'antisémitisme fut particulièrement violent en Espagne. En Avignon, ce fut le pape qui protégea les Juifs.

Il se trouva aussi un grand nombre de poltrons et de jouisseurs qui prirent le parti de la fuite et qui échappèrent de fait à la contagion, en se calfeutrant à la campagne.

L'exemple le plus mémorable de cette attitude est celui qui nous est fourni par le *Décaméron* de Boccace. L'auteur en effet suppose que sept femmes distinguées, ayant rencontré leurs amants dans une église, prirent la résolution, avec eux, d'aller à la campagne — probablement au Poggio Gherardi, en dessous de Fiesole — pour y passer du bon temps, loin des malades, en racontant de folles histoires et en vivant gaiement. Le livre de Boccace, on le sait, est tout à fait licencieux. Les histoires qui le

composent sont toutes plus ou moins immorales. La dévotion, la fidélité conjugale, le célibat ecclésiastique y sont tournés en ridicule, dénoncés comme des masques pharisaïques. Le plaisir sensuel apparaît comme le tout de la vie ! Boccace ouvre son livre par une description restée célèbre de la peste noire. En fait, il ne l'avait pas vue. Il en parle par ouï-dire et il s'inspire de Thucydide et de Lucrèce : l'ouvrage que l'on regarde comme le chef-d'œuvre de Boccace est en fait une grossière apologie de l'égoïsme, de la volupté, du scepticisme. L'auteur lui-même, dans la suite, devait le reconnaître et s'en repentir.

Quel fut le nombre des morts ? En l'absence de toute statistique, on l'ignore totalement. Boccace donne le chiffre de 100.000 pour Florence seule. Froissart a écrit : « En ce temps, par tout le monde généralement une maladie qu'on clame épidémie courait, dont bien *la tierce partie* du monde mourut. » Un autre auteur va jusqu'*à la moitié*. En fait, les ravages furent très grands dans les villes, beaucoup moindres dans les campagnes. A Sienne, la mort fit tant de victimes que la construction de l'immense cathédrale projetée fut suspendue et que les piliers blancs et noirs du grand édifice lancent encore vers le ciel leur appel douloureux. Le nombre des morts fut surtout immense dans les Ordres religieux. A Montpellier, il ne resta que sept Dominicains sur 140, à Maguelonne, 7 aussi sur 160. A Marseille et Carcassonne, tous les Cordeliers y passèrent.

La peste fit apparaître des confréries de Flagellants, qui forment des processions et se flagellent publiquement en chantant des complaintes :

> Batons nos charognes bien fort
> En remenbrant la grant misère
> De Dieu et sa piteuse mort...

C'est alors que les artistes peignent des « danses macabres » çà et là, dans les églises ou les cimetières. Donc à la fois, vague de mysticisme et vague d'immoralité. Oserait-on dire qu'en notre temps travaillé d'angoisse, depuis la bombe atomique, les deux vagues semblent reparaître ?

Au point de vue économique, la peste a enlevé beaucoup de main-d'œuvre. Une fois le fléau terminé, il s'ensuivra une hausse des salaires — 50 % environ. Un bouleversement considérable s'opère dans l'économie rurale : la réserve seigneuriale disparaît. Les revenus fonciers diminuent. Les terres restent en friche et l'on ne cultive que les meilleures. Les prix montent en flèche. Le commerce est frappé par suite de la raréfaction de l'industrie artisanale. Les Etats voient baisser leurs revenus. La guerre de Cent ans, commencée en 1337, marquée par la bataille de Crécy, en 1346, est suspendue par une trêve de 1347 à 1355. Les rois d'Angleterre veulent arrêter le départ des capitaux par leurs statuts de *Praemunire*, qui, de loin, vont préparer le schisme anglican. Le brigandage se répand — comme de nos jours encore. Ce sont souvent des nobles ruinés qui s'y adonnent. Au point de vue intellectuel, baisse sensible. Il faut remplir en hâte les vides formés dans le clergé, dans les Ordres religieux. On prend tout ce qui se présente et comme il n'y a pas encore de séminaires, la formation cléricale laisse de plus en plus à désirer. Le désordre moral et religieux est si grand qu'il ouvre les voies à la Révolution protestante du XVIe siècle. D'autant plus que l'épidémie n'a pas disparu entièrement et d'un seul coup. On signale encore des pestes, en 1361 en Aquitaine, en 1362 en Angleterre, en 1363 à Florence, puis de nouveau en 1371, 1374, 1390, 1400.

« Ainsi, conclut M. Renouard, cette peste noire de 1348, par la violence du coup qu'elle a porté à l'humanité tout entière et par l'ampleur de ses effets, que ses séquelles ont encore renforcée, apparaît bien comme un maître événement de l'histoire. Elle a mis fin à la période de prospérité générale que furent pour l'Occident la fin du XIIIe siècle et la première partie du XIVe siècle... »

Elle marque la fin d'une période et le début d'une ère nouvelle : la civilisation moderne, avec son anarchie intellectuelle, religieuse et morale et ses profondes transformations sociales.

II

Dans la Revue *Hommes et Mondes* de mars 1950, voici un article qui nous permet une évasion hors de notre planète terrestre : *Une découverte de l'Astronomie d'aujourd'hui : les Etoiles naines blanches et la matière dégénérée.* Signature : Pierre Rousseau.

C'est une curieuse histoire qui commence le 31 janvier 1862. Un opticien américain vient de terminer une lentille superbe de 46 centimètres, pour l'observatoire de Chicago. Son fils veut l'essayer et la dirige sur Sirius. Stupéfaction : « Père ! s'écrie-t-il, Sirius a un compagnon ! » Le père regarde à son tour et voit, auprès de Sirius, une timide petite perle. Il y eut des vérifications et il fallut se rendre à l'évidence : Sirius était bien une « étoile double ». On en connaissait déjà. Mais celle-ci avait échappé. Or, une étoile double est une bonne aubaine pour les astronomes. Cela permet d'intéressants calculs d'orbites, de masses, de vitesse, etc. Les spécialistes s'empressèrent et déclarèrent que *Sirius B* était une étoile respectable dont la masse égale 98 % de celle du Soleil.

L'affaire en resta là. Mais en 1914, l'observatoire du Mont Wilson, avec Adams, nota que Sirius B était une étoile *blanche*, donc très chaude. Or, Adams dut constater que, malgré ses 10.000 degrés, contre 6.000 au Soleil, Sirius B brillait 360 fois moins que le Soleil ! Et il conclut que cette étoile, malgré sa masse, était beaucoup plus petite en volume que le Soleil : surface 360 fois moindre, rayon environ 20 fois plus petit. Mais quelle masse ! En effet, avec un « poids » presque égal à celui du Soleil, Sirius B avait un volume 8.000 fois plus faible. Cela donnait une densité 53.000 fois plus forte que celle de l'eau, en d'autre terme : 53 kilos au centimètre cube ! Les savants se récrièrent : c'était totalement impossible. Le corps le plus lourd que nous connaissions est l'osmium et il ne fait que 22 gr. 5 au centimètre cube ! De nouveau, l'affaire fut classée.

Malgré tout, l'énigme tenta un grand savant : sir Arthur Eddington. En 1924, il publia ses réflexions. Il pouvait s'agir, dans cette étoile, d'un état particulier de la matière, avec des atomes *mutilés et très tassés.* Nous parlons aujourd'hui couramment de l'atome et de sa composition : un noyau central, et des électrons tournant autour. Si les électrons sont retirés, les noyaux tiendraient bien peu de place. Or, l'opération d'enlever des

électrons aux atomes — ce qu'on appelle *ioniser* — est fort connue. Eddington concluait donc que les atomes de Sirius B étaient ionisés et condensés. Il existait un moyen de vérifier : à savoir que le spectre de l'étoile très dense devait tirer sur le rouge, alors qu'un rayonnement tout extérieur lui donne la couleur blanche. Adams vérifia la chose : l'énigme était résolue. Mais on continua à discuter et à raisonner. Il ne pouvait s'agir que d'atomes entièrement « déshabillés » de leurs électrons, et réduits au seul noyau. Mais il ne serait plus question dès lors de matière comme nous la connaissons, mais bien de *matière dégénérée :* en somme un quatrième état de la matière, après l'état gazeux, liquide et solide. Celui-là serait *ultra-solide!* Une matière pesant 100.000 fois plus que le plomb et cependant compressible comme un gaz !

« Le plus curieux est que cette matière, tout en recélant une énorme quantité d'énergie, est incapable d'en livrer la moindre parcelle ! Représentez-vous une colossale fournaise toute bouillonnante de flamme et de vapeur, d'où ne filtrerait pas la moindre lueur, dont les parois seraient de glace et la puissance impossible à capter. Ainsi, même s'il existe, dans quelque coin de l'univers, de la matière complètement dégénérée, nous sommes condamnés à ne jamais le savoir, puisqu'il n'en sort pas la moindre radiation. »

Et en effet ces sortes d'étoiles seraient invisibles, si elles n'avaient une photosphère beaucoup moins lourde qui les révèle. Mais la nature de leur composition est *conclue* par le calcul. Nous connaissons, en 1950, une centaine d'*étoiles naines blanches*. Ce sont des astres de très petite taille dont la température est très élevée, mais dont le spectre dévié vers le rouge indique l'état *dégénéré,* dans leur noyau seulement, qui est composé de noyaux et d'électrons écrasés, pilés, triturés sous des pressions de plus de 10 millions d'atmosphères. Dans ces étoiles, plus la masse augmente, plus le volume est réduit. La naine blanche *40 Eridani B* n'a un diamètre que des 3 % de celui du Soleil, et elle pèse cependant à peu près la moitié du Soleil. L'étoile naine *Van Maanen 2* pèse une fois et demie plus que le Soleil alors que son diamètre ne dépasse guère 6/1.000 de celui du Soleil. Enfin, *Wolf 457*, dont le diamètre est de 3/1.000 du Soleil, atteint deux fois et demie la masse solaire. On estime qu'il peut exister des astres dont la densité s'élève à des milliards de fois celle de l'eau!...

La dernière étoile nommée : *Wolf 457* est audessous de la 15e grandeur et n'est pas plus grosse que la planète Mercure, mais sa densité est de 80 tonnes au centimètre cube ! Un timbre-poste en cette matière pèserait 1000 kilos ! Si nous pouvions nous rendre dans cette étoile — ce qui est naturellement impossible pour de multiples raisons — notre poids moyen de 65 kilos passerait à 300.000 tonnes et nous serions immédiatement liquéfiés.

« Pourquoi d'ailleurs nous en étonnerions-nous ? Nous n'avons exploré qu'un infime canton de la nature, et ce serait témoigner d'une enfantine fatuité que de nous imaginer tout l'univers construit avec les mêmes matériaux et selon les mêmes règles que le microcosme où nous vivons. N'ayons pas la naïveté de penser que, jusqu'aux confins de la plus lointaine des galaxies, les choses sont obligatoirement faites de bois, de terre ou de métal chromé, avec des densités variant de celle du platine à celle de l'hydrogène. »

III

Ce mot d'*hydrogène* nous fait penser à la fameuse bombe, dont on menace l'univers. Justement, la *Revue... des deux mondes*, en son n° du 1er mars 1950, et sous la signature de René Sudre, nous entretient de « la Bombe H ».

Rappelant les prétendues terreurs de l'an 1000, l'auteur déclare :

« Notre monde d'aujourd'hui n'est guère plus gai que celui des Capétiens, bien qu'il soit moins ignorant et misérable, et s'il la redoute plus qu'il ne l'espère, il croit à la fin du monde tout de même. L'Antéchrist, il lui donne un nom : c'est la science, ou plutôt c'est l'esprit d'ambition temporelle servi par une science indifféremment sublime ou démoniaque. »

Cela dit, il faut noter que la « bombe H » n'a rien de commun avec la bombe U, sa devancière, celle d'Hiroshima. Le principe en a été connu plutôt : exactement en 1931, date de la découverte de l'hydrogène lourd. La fission de l'uranium n'est que de 1939. L'hydrogène lourd ou « deutérium » est un isotope de l'hydrogène ordinaire, dont il a toutes les propriétés, bien qu'il soit deux fois plus lourd. Il fut découvert, par Urey, dans l'eau commune. En 1934, Bleakney, aidé par Taylor, découvrit, dans l'eau lourde, un isotope 3, mais dans la proportion de 1/10.000, et dans l'eau ordinaire, de 1/1.000.000.000. En bombardant du *deutérium* par des *deutons* ou noyaux de deutérium, Oliphant et Harteck, à Cambridge, obtinrent directement ce « triterium » ou « tritium ». Parmi toutes ces expériences on s'était rendu compte qu'il était possible de dégager, par voie de *fusion* et non de *fission* des millions d'électrons-volts, c'est-à-dire des quantités d'énergie prodigieuses.

L'étude de la fission de l'uranium suspendit les expériences durant la guerre. Mais, une fois la bombe U produite, les piles atomiques mises en place, on revint à l'autre phénomène : le bombardement des isotopes 3 d'hydrogène avec de l'hélium.

« On sait que la fission de l'uranium dégage environ 200 millions d'électrons-volts ; la conversion du tritérium en hélium 4 en dégage dix fois moins en apparence, mais l'atome pesant 80 fois moins que celui de l'uranium, il contient 80 fois plus d'atomes explosifs à poids égal. Bref, un kilo d'uranium 235 libère, en se désintégrant, près de 24 millions de kilowatt-heures, tandis que l'hydrogène 3 ou l'hélium 3 en libère 192 millions, en passant à l'état d'hélium et cette libération est instantanée. »

Ce n'est pas tout : l'uranium est plutôt rare, tandis que les dérivés lourds de l'hydrogène peuvent être fabriqués en quantités à peu près illimitées, bien que par des procédés longs, pénibles et coûteux. Une simple bombe H de 10 kilos donnerait près de 100 fois plus de puissance qu'une bombe U d'un kilo.

De même que l'extraction de l'uranium 235 peut se faire de plusieurs manières, de même il doit y avoir plusieurs façons de faire détoner le *tritérium:* c'est le grand secret des Américains.

« Nous croyons savoir qu'à l'Institut de physique atomique de Lyon, M. Jean Thibaud a trouvé, lui aussi, une méthode pour transmuter le tritérium, mais les expériences qu'il poursuit sont orientées vers l'utilisation pacifique. »

Au point de vue cosmologique, il est intéressant de remarquer que les opérations nouvelles sem-

blent emprunter le procédé même qui, suppose-t-on, a présidé à la formation de l'univers : primitivement, l'hydrogène est toute la matière. Par bombardement des atomes a dû se produire de l'hydrogène *ionisé,* puis une fusion des noyaux, un dégagement prodigieux de lumière et de chaleur, transmutations successives en hydrogène 2, puis 3, puis en hélium, et ainsi de suite, jusqu'aux corps les plus lourds. Il suffisait pour que le cycle initial pût s'amorcer que la température de l'étoile naissante fut portée à 400.000°. Pour obtenir une telle température, il est probable qu'une bombe U de calibre minimum sera jointe à la bombe H, pour la faire exploser.

« Si une menace terrifiante n'était pas suspendue sur notre tête, nous pourrions, en toute sérénité, admirer le génie qui a arraché aux étoiles un secret auprès duquel celui de Prométhée est dérisoire. »

Le plus étonnant, c'est qu'il y ait des *matérialistes,* après des victoires aussi retentissantes de *l'esprit* sur la matière !

IV

Dans la suite de son article, René Sudre parle des « rayons cosmiques ». Ces rayons, venus des espaces stellaires, ont une force de pénétration incroyable. De 1925 à 1927, Millikan démontra qu'ils pouvaient traverser 63 mètres d'eau ou 5 mètres de plomb ! Nous savons à peu près ce que sont ces rayons aujourd'hui : des corpuscules analogues à ceux que l'on produit dans les laboratoires nucléaires : des électrons, des protons et des *mésons,* qui sont des électrons lourds. Mais les « rayons cosmiques » se distinguent par des vitesses effarantes : « c'est par milliards d'électrons-volts qu'il faut compter l'énergie des rayons cosmiques au niveau de la mer et par millions de milliards, si on les recueille aux limites de l'atmosphère ». Quand ils nous arrivent, ils ont donc été ralentis des millions de fois par l'atmosphère.. Pour les étudier, on a installé des observatoires sur les hautes montagnes. On voulait savoir si, à notre niveau, ils ne nous arrivent pas avec des produits désintégrés en cours de route, dans notre atmosphère. On a fait mieux encore et on a lancé dans les airs des ballons avec appareils enregistreurs ; actuellement, on envoie, dans les ballons qu'emploie la météorologie, mais avec des attaches qui se défont automatiquement, après l'expérience faite, deux douzaines de plaques photographiques spéciales. L'ascension et la descente constituent une vraie aventure. On suit les ballons à la lunette et on les récupère à l'atterrissage. Le grand expert français, en rayons cosmiques, M. Leprince-Ringuet, a raconté récemment les péripéties fréquentes et variées de ces récupérations délicates car il arrive que le ballon tombe en mer... Le 16 janvier dernier, M. Leprince-Ringuet a communiqué à l'Académie des Sciences le résultat d'une de ces explorations stratosphériques, faite à 22 km d'altitude. On a découvert, simultanément, en Amérique et en France, la présence dans la stratosphère, outre les corpuscules légers que l'on s'attendait à y trouver, de noyaux lourds, très abondants, depuis l'oxygène jusqu'au magnésium, c'est-à-dire entre les poids atomiques 16 à 24, et atteignant parfois le poids atomique 75, qui est celui de l'arsenic. Ces noyaux sont donc fortement *ionisés ;* ceci a permis de se faire une idée de l'origine des rayons cosmiques. Certains physiciens, parmi lesquels M. Dauvillier, supposaient qu'ils nous viennent simplement du soleil. Mais M. Leprince-Ringuet a remarqué que, s'il en était ainsi, les corpuscules en question ne tomberaient pas uniformément, et que leur chute varierait selon les heures ; or, le rayonnement cosmique tombe de toutes les directions, et, à quelques millièmes près, aussi bien la nuit que le jour. Le soleil agit donc sur l'émission, mais cette émission ne vient pas de lui.

« Il faut admettre qu'elle émane d'espaces célestes très lointains, où les conditions électriques et magnétiques sont telles que les corpuscules présents sont accélérés. Aucune création ou annihilation de matière ne peut leur fournir autrement ces énergies formidables. »

La découverte récente de ces noyaux de fer et d'arsenic — le fer : poids atomique : 56 — dans notre stratosphère a suggéré l'idée d'étudier les différents spectres stellaires, pour y chercher ceux qui se rapprocheraient de la série stratosphérique. « Il semble qu'on ait déjà des résultats ». On pense que les rayons cosmiques sont des particules expulsées d'étoiles évoluées.

Conclusion : « Il faut attendre des expériences nouvelles et aucune recherche n'est plus palpitante à l'heure actuelle. »

V

Si la nature garde ses secrets, l'histoire aussi a ses énigmes. L'une d'elles est, sans nul doute, le sort de l'infortuné petit Louis XVII. De temps à autre, le problème de sa mort au Temple revient sur le tapis. La lumière ne se fait que lentement. Cependant, M. Louis Hastier, dans la *Revue... des deux mondes* des 1er et 15 février 1950, intitule une étude : *Du nouveau sur Louis XVII.* Avant de donner toutefois ses conclusions, nous citerons un frappant exemple des thèses fantaisistes que l'on a vu se multiplier depuis 150 ans.

Dans son n° du 31 janvier 1950, l'hebdomadaire parisien : *Le Rouge et le Noir — La Bataille —* a publié avec un titre énorme, en première page, un article intitulé : *Pie XII est-il le descendant de Louis XVII ?* Dans un angle, on lit les trois affirmations suivantes : *Le Dauphin n'est pas mort au Temple, — Le procès de béatification de Mme Elisabeth a révélé de nouveaux documents, — La clé du mystère est au Vatican qui connaît la vérité depuis 150* ans. Rien ne pouvait être plus « sensationnel ». Et les preuves ? A en croire l'article de *Rouge et Noir,* non signé, on les trouverait dans un ouvrage récent du Dr de Fontbrune, *La divine tragédie de Louis XVII,* publié à Sarlat. Mais ces « preuves » semblent se ramener à trois principales : 1° une comparaison entre les traits du pape Pie XII et ceux du roi Charles X, oncle de Louis XVII et dernier Bourbon de la branche aînée, ayant régné en France. On nous dit catégoriquement : « Mêmes orbites, nez busqués, forme identique des mentons, la ressemblance est frappante ». Je le veux bien, mais j'avoue ne rien voir de tout cela dans la confrontation des deux portraits. 2° Une autre ressemblance curieuse : celle de Francesco Pacelli, frère du pape, et du duc de Guise, qui fut prétendant au trône de France. — Même résultat de l'examen : un doute prononcé.

3° Une prophétie de Nostradamus, dont M. de Fontbrune est un exégète professionnel.

« Il y a découvert — parmi les obscurités habituelles au fameux astrologue — tant d'allusions claires au « chef romain issu du sang français », au « Cardinal de France », au « sang royal du Vatican », qu'il nous présente la thèse que vous connaissez à présent et qui trouverait une confirmation stupéfiante dans les documents étudiés par l'Eglise. »

Seulement, expliquer l'énigme de la mort de Louis XVII par un ou plusieurs textes de Nostradamus, c'est éclairer *obscurum per obscurius*. Il y a cependant, paraît-il, encore un espoir, un grand, de savoir enfin toute la vérité sur tout cela. Il suffira d'attendre la date fatidique du 19 octobre 1951. Que doit-il donc arriver alors ? Le journal nous le dit positivement :

« En tout cas, y lisons-nous, dans dix-neuf mois, le 19 octobre 1951, on pourra décacheter, au Vatican, le testament secret de Madame Royale, fille de Louis XVI, qui devint duchesse d'Angoulême. Elle remit ce fameux document au nonce du pape, Mgr Viale, pour être ouvert seulement cent ans après, c'est-à-dire l'an prochain. »

Tournons-nous maintenant vers M. Louis Hastier, dans la *Revue... des deux-mondes*. Nous y trouvons un tout autre son de cloche.

Et d'abord, le testament de Mme Royale ? Il serait, dit-on, déposé au Vatican. L'auteur a voulu en avoir le cœur net, et il écrit textuellement :

« Nous nous sommes adressés naturellement au Vatican, puisque quelques historiens ont dit qu'il y avait été déposé. Mgr Angelo Mercati, préfet des Archives secrètes vaticanes, a bien voulu nous écrire, le 21 février 1949 : « Rien, absolument rien ne se trouve ici du testament de la duchesse d'Angoulême. »

Mais si ce testament n'était pas au Vatican, il pouvait se trouver aux Archives de Vienne, puisque Madame Royale mourut, en exil, à Frohsdorf (Autriche), en 1851 ? M. Hastier s'est donc adressé aussi à Vienne, pour savoir si les Archives de la Maison, de la Cour et de l'Etat d'Autriche, contenaient quelque chose sur ce point. Là aussi, résultat négatif. La comtesse de Chambord avait laissé ses papiers de famille au maréchal de la Cour, avec ordre de ne les ouvrir qu'au bout de 50 ans. Comme la comtesse était décédée le 25 mars 1886, le délai expirait en 1936.

« Nous avons demandé, dit M. Hastier, qu'on voulût bien ouvrir le dossier et nous adresser une photographie du testament. Le directeur des Archives à Vienne nous fit alors connaître que le testament de Marie-Thérèse d'Angoulême ne se trouvait pas parmi les papiers provenant de la veuve du comte de Chambord. »

On a donné alors une autre version : le testament remis par Mme Royale à son confesseur, puis renfermé dans un coffret rouge scellé aux armes du Vatican, aurait été confié à Napoléon III — on se demande pourquoi — puis déposé dans une cave du Quai d'Orsay, à Paris, pour être lu publiquement, le 19 octobre 1951, par l'archiviste en chef du Ministère des Affaires étrangères.

« Mais, M. de Ribier, conservateur des Archives des Affaires étrangères, interrogé par nous, dit M. Hastier, a bien voulu nous déclarer expressément ignorer et l'existence de ce coffret rouge et l'obligation qui lui incomberait dans quelques mois... »

En somme, nul n'a vu, nul ne connaît, le testament de Mme Royale. Il n'y a donc rien à attendre de ce côté-là. Tout ce qu'on a dit de ce testament introuvable et de la date du 19 octobre 1951, tout ce que nous lirons peut-être encore dans les journaux est pure invention ! Au surplus, lorsque Beauchesne écrivit sur Louis XVII un livre qui fut beaucoup lu jadis, Madame Royale lui fit savoir que « *vingt-sept* Louis XVII lui avaient donné le nom de sœur » ! Naturellement, ces « vingt-sept » prétendants étaient des faussaires. Le plus connu fut Naundorff, né probablement à Berlin, d'une famille juive, et mort en 1845. Or, sur la demande du gouvernement français, le ministre de Prusse à Paris, faisait savoir, d'après sa Cour, que cet *individu* (sic) n'était qu'un condamné de droit commun. L'organe officiel du Vatican, l'*Osservatore romano* déclarait, le 7 avril 1907, que jamais l'autorité pontificale ne s'était prononcée dans le sens de la légitimité des Naundorff pour la succession de Louis XVI et que, des documents invoqués par ceux-ci, le seul d'une authenticité indiscutable était le bref par lequel Grégoire XVI avait condamné la *Doctrine céleste* enseignée par Naundorff, « cet homme perdu qui se vante sans raison d'être duc de Normandie ».

Quelle est donc la thèse positive de M. L. Hastier, puisqu'il rejette formellement l'hypothèse d'un testament révélateur de Mme Royale et celle d'un dossier fondé de Louis XVII ? Bornons-nous à donner ses conclusions, qui doivent être développées dans un livre prochainement :

Un enfant est mort au Temple, le 8 juin 1795. Son décès fut bien déclaré sous le nom de Louis-Charles Capet. Tout de suite, cependant, le bruit se répandit que le petit mort n'était pas le jeune Dauphin, qu'il avait été soustrait par des amis et qu'un autre enfant, celui qui venait de mourir, lui avait été substitué. De fait, 51 ans plus tard, à l'endroit indiqué par le fossoyeur, on exhuma au cimetière Sainte-Marguerite, un squelette que l'on identifia avec celui de l'enfant enterré en 1795 : la calotte du crâne avait été sciée au niveau des orbites, ainsi que l'avait fait le chirurgien Pelletan, mais la taille était celle d'un adolescent. Ce n'était donc pas le corps du Dauphin, mais celui d'un enfant substitué.

Sur ce point, l'accord est fait : il y a eu deux enfants, sous le nom de Capet, au Temple. C'est ce qui a ouvert la porte aux prétentions ultérieures des faussaires. Ce n'est pas seulement Naundorff qui voulut être Louis XVII. Avant lui, depuis 1798, il s'en était présenté des quantités. Madame Royale en comptait 27, vers 1840 ; il y en eut bien d'autres. M. Hastier donne le chiffre de 40. Mais tous ces prétendants étaient des simulateurs :

« Tous ont été confondus, dit M. Hastier, car le Dauphin ne s'est pas évadé ; jamais il n'a quitté la Tour, où il est mort, non le 8 juin 1795, mais « dans les premiers jours de janvier 1794 », après être resté alité pendant tout le mois de décembre 1793. »

Pour des raisons politiques, intérieures et extérieures, cette mort de janvier 1794 avait été tenue secrète. Le petit Roi avait été inhumé de nuit, dans la chaux, au pied de la Tour, puis, afin d'avoir un « otage », pour servir dans la diplomatie, à l'occasion, on avait incarcéré, à sa place, un

jeune dégénéré et c'est ce pauvre garçon, inconnu et anonyme, qui mourut, à son tour, en 1795.

La conduite de la duchesse d'Angoulême, Madame Royale, et celle de Louis XVIII tendent à faire croire qu'ils ont su que Louis XVII était mort au Temple, mais à une date antérieure à celle qui était donnée officiellement et qui était celle du second enfant. Louis XVIII en effet fit célébrer, le 14 mai 1814, un service funèbre solennel, à Notre-Dame, pour feux Louis XVI et Louis XVII et pour la feue reine Marie-Antoinette, ainsi que pour Mme Elisabeth, en présence de toute la cour, des souverains étrangers alors présents dans la capitale et des corps constitués. Un peu plus tard, le 14 février 1816, sous la seconde Restauration, après les Cent-Jours, Louis XVIII publiait une ordonnance indiquant que l'église de la Madeleine « était destinée à recevoir les monuments expiatoires à la mémoire de Louis XVI, de la reine Marie-Antoinette et de Louis XVII. » Le même roi fit apposer deux médaillons, dans le sombre caveau de St-Denis, où reposent les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Le premier médaillon représentait le premier Dauphin, mort en 1789, l'autre le second Dauphin : Louis XVII. Pour le premier on indiquait les lieux et dates de sa naissance et de sa mort, pour le second, il n'y avait que cette brève inscription : « Louis XVII, roi de France et de Navarre. »

Aux yeux de Louis XVIII, donc, la chose était claire : après la mort de Louis XVI sur l'échafaud, le 21 janvier 1793, le roi de France avait été le petit Louis XVII, jusqu'à sa mort, à une date inconnue alors, mais que M. Hastier croit pouvoir fixer au début de janvier 1794, après quoi la couronne était revenue au comte de Provence, Louis XVIII, qui pourrait ainsi dater son avènement en 1814, dans la signature de la Charte : « Donné à Paris, l'an de grâce 1814 et *de notre règne, le dix-neuvième* ». En réalité, c'était le *vingtième*, mais la date exacte était inconnue de tous.

« Des faits précis, ajoute M. Hastier, autorisent à croire que, peu après le 8 juin 1816, le Roi et la duchesse d'Angoulême ont appris de bonne source que l'enfant décédé au Temple, vingt-et-un ans plus tôt, c'est-à-dire en 1795, n'était pas Louis XVII. Mais ils surent en même temps que le vrai Louis XVII était mort auparavant, ce qui permettait au chancelier Pasquier de déclarer en 1817, que le Gouvernement était « suffisamment instruit de tout ce qu'il devait savoir. »

La thèse soutenue par M. L. Hastier nous apparaît comme la plus probable. On ne saurait dire cependant que l'énigme soit entièrement éclaircie et il semble qu'elle ne pourra jamais l'être.

VI

Voici une autre énigme, de sorte bien différente, il est vrai : le communisme chinois. Comment le juger ? Que faut-il en craindre ? Quel avenir sa victoire laisse-t-elle présager pour les missions catholiques ?

Pour répondre à ces questions que nous nous sommes posées ici-même, à plusieurs reprises déjà, en nous aidant surtout des renseignements donnés par l'Agence *Fides*, nous avons aujourd'hui deux articles importants et documentés : l'un dans le *Bulletin des Missions*, de Bruges, n° du 3e trimestre de 1949, avec ce titre : *Analyse du communisme chinois* et sous la signature de Willem A. Grootaers, professeur à l'Université Fu-jen (Pékin) : l'autre, dans les *Etudes*, de mars 1950, d'André Rétif, sur la *Chine nouvelle et le Christianisme*.

Ces articles font remarquer que le communisme chinois est « un mélange hétéroclite ». On y trouve sans doute du marxisme, qui est un produit d'importation étrangère, mais aussi du socialisme qui est authentiquement chinois et encore du nationalisme, qu'il ne faut pas oublier et qui a une grande importance pour l'avenir.

Un facteur non négligeable, cependant, c'est l'immensité du pays et l'infinie variété des circonstances qui conditionnent la situation des provinces particulières. A l'époque impériale, chaque mandarin avait son humeur personnelle qui infléchissait, dans un sens ou dans l'autre, la politique générale du pouvoir central. Aujourd'hui, nous n'entendons plus parler des mandarins ni de leurs boutons variés, mais soyons sûrs qu'ils ont leurs équivalents dans les chefs locaux.

Jusqu'ici la Chine est un pays très peu industrialisé. Les prolétaires ne sont nombreux qu'à Shanghaï, Tientsin, Hankow et quelques autres centres ouvriers. La classe des travailleurs d'usine était sans organisation, sans effectifs puissants, sans influence. Mao-Tse-Tung a annoncé son intention de prendre en main la direction du monde ouvrier.

« Industrialisons la Chine, a-t-il dit, en mars 1949, et déplaçons le centre de notre action des campagnes vers les villes. »

Cette indication est grave pour les années qui vont venir. Ce serait toute une révolution, dans l'équilibre social du pays. Mais la révolution est loin d'être faite ; il y faut des capitaux, des travaux immenses de créations d'usines, et surtout des cadres directeurs : savants, ingénieurs, etc.

Pour l'instant, c'est la masse paysanne qui fait sentir son poids. Et voici comment M. Grootaers nous la décrit :

« Le paysan chinois applique encore des méthodes agricoles individualistes et archaïques, qui ne donnent souvent qu'une récolte insuffisante, pour une famille toujours plus grande. Aux époques de perturbation politique, c'est le paysan qui portera le plus clair des fardeaux de l'impôt, des réquisitions ou de l'enrôlement forcé. Le voilà engagé dans la chaîne sans fin des hypothèques et des emprunts, qui vont le livrer à la merci des gros propriétaires. Parmi ces derniers, la catégorie la plus funeste est celle des bailleurs de fonds des petites villes, les marchands, qui ne voient jamais leurs tenanciers, mais qui en exigent un intérêt régulier souvent usuraire. Le paysan chinois, malgré son inépuisable patience, fruit de 3.000 ans d'une histoire mouvementée, est profondément individualiste, pénétré comme il l'est de la tradition culturelle de son pays. C'est lui qui, jadis, hâta la chute d'empereurs indignes, c'est chez lui que les prétendants au trône trouvèrent leurs mercenaires. C'est lui aussi qui fournit au communisme chinois le digne objet d'une tentative de rénovation sociale et des chefs qui veulent remédier à sa misère. C'est lui enfin qui, par son désir de paix à tout prix, a hâté la chute du nationalisme et le retour à l'unité nationale. »

Cette longue citation nous fait comprendre jusqu'à un certain point ce qu'on peut appeler « l'inconnue majeure » de l'avenir chinois. Le communisme a voulu apporter au paysan la réduction des fermages, la distribution des terres, le châtiment

de ses oppresseurs séculaires : les gros propriétaires et les usuriers. Jusqu'ici tout va bien pour lui. Mais quand on voudra lui imposer le kolkhoze, il faut s'attendre à des résistances obstinées. La question grave de la reconstruction et de l'équipement industriel, en raison des charges fiscales qu'elle entraînera fatalement, dans un pays ruiné par la guerre, peut provoquer des événements incalculables.

Au milieu de tout cela, il semble que la question religieuse ne soit que secondaire. Elle l'est en effet pour la plupart des Chinois, restés en masse fidèles à leurs croyances ancestrales, qui sont des pratiques et des rites beaucoup plus que des croyances. Mais pour les chrétiens, elle a une importance primordiale.

Un premier fait est incontestable : les missions ont pris figure d'obstacles au régime, 1° parce que les missions, avec leurs écoles, leurs séminaires, leur direction centrale, exigeaient de grandes propriétés et des bâtiments imposants. Une réforme agraire devait donc mettre sur le même pied les propriétaires ruraux et les propriétaires ecclésiastiques ; 2° beaucoup de missionnaires étaient des étrangers et appartenaient à des pays non-communistes : il était fatal qu'ils fussent considérés comme des ennemis du nouveau régime ; 3° le communisme en Chine, comme partout ailleurs, prétend bien laisser la liberté aux consciences, mais ne peut cacher une hostilité foncière aux croyances spiritualistes.

En Chine, il faut tenir compte d'un facteur dont nous avons peine à mesurer la force et qui n'est autre qu'un sentiment de « supériorité » de tout ce qui est chinois sur le reste du monde. Les Chinois sont très fiers de leur civilisation millénaire. Ils ont été froissés très souvent par l'attitude de dédain des blancs. Ils ont répondu au mépris par le mépris. Leur xénophobie est instinctive et peut devenir redoutable.

Réunissons tous ces éléments et nous comprendrons que la situation des chrétiens chinois soit difficile. Mais il est probable que cette xénophobie s'exercera à l'égard des Russes, si ceux-ci ont la prétention de s'imposer à la Chine. Les chefs rouges doivent se garder de se montrer trop dociles aux directives staliniennes ; le titisme serait connaturel aux Chinois. Les chefs communistes le savent bien :

« Tant que ceux-ci tiendront leur sujétion (à l'égard de Moscou) discrètement sous le boisseau, elle sera subie plus ou moins patiemment par le peuple. Là où cette dépendance est visible, même aux yeux des non-initiés, comme à Daïren, les occupants russes sont haïs comme les plus vulgaires impérialistes d'antan. »

Du côté missionnaire, comment envisage-t-on la conduite à tenir ? Nous pouvons le savoir, semble-t-il, par cette consigne donnée dans le *China Missionary Bulletin*, en septembre 1949, sous la signature du rédacteur en chef et avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique :

« Le nouveau régime en Chine n'est pas seulement un changement politique : mais une transformation radicale de la manière de vivre traditionnelle du peuple. Notre seul but, en vrais missionnaires, est de convertir le peuple de Chine au Christ ; notre vie est donc intimement liée à celle du peuple. Sa manière de vivre est révolutionnée : la nôtre doit l'être également. Les prêtres ont joui d'un certain prestige, ils ont été considérés comme des lettrés, il est donc inévitable qu'ils soient classés dans la classe bourgeoise, qui est l'ennemi avoué du communisme. Nous devons donc prouver par notre conduite que nous ne sommes pas attachés aux prérogatives sociales de cette classe, mais que nous sortons du peuple et que nous désirons par dessus tout servir le peuple. »

Rien de plus naturel et de plus juste que cette règle. Il faudra voir les résultats.

Dans les *Etudes*, André Rétif croit pouvoir décrire de la façon suivante la courbe de la politique religieuse du communisme : 1° une période de persécution violente jusqu'à la fin de l'été 1948 ; — 2° une période de paix relative, mais apparente seulement ; — 3° actuellement, une phase de refoulement et de destruction insensible du christianisme.

La première période a duré du 15 août 1945, date de l'armistice avec le Japon, à l'été de 1948, donc environ trois ans. Ce fut l'époque des procès « populaires » — analogues à ceux que nous avons connus en France, après la libération — et dont l'esprit de représailles n'était pas toujours absent. Il y eut des condamnations à mort, des amendes excessives, des peines de prison, des coups et tortures.

« Une liste attentive mais incomplète cite le nom de 58 prêtres, en majorité chinois, de 16 frères, de 13 religieuses, qui moururent ainsi du 15 août 1945 au 25 mai 1948 : il faudrait ajouter à ces martyrs plusieurs centaines de laïques. Chaque jour, d'autres noms s'ajoutent à cette liste déjà longue. »

Les protestants accusent 25 victimes dans le seul Shantoung.

Dans ce long martyrologe, les faits d'héroïsme ont été nombreux :

« Tel ce Père Pierre Tcjang, curé de Ling-Yuen (Jehol). Fouetté et pendu par les bras, en la fête de Saint-André, il méritait du commissaire de police cet éloge : « Il a de l'audace, ce prêtre, et il sait parler ». Flagellé jusqu'au sang, le 3 décembre 1947, en la fête de St-François-Xavier, devant quatre mille personnes, avec des fouets tressés de fil de fer, il devait murmurer encore : « La conscience reste jusqu'au dernier soupir. » L 7 janvier (1948), on le ramenait mourant d'une séance de torture : « mes deux jambes sont broyées », gémissait-il faiblement et il mourait ! »

Ne dirait-on pas un de nos martyrs des premiers siècles ? De tels exemples montrent la force d'une foi que rien ne saurait déraciner. Mais voici que, subitement, comme par un coup de baguette invisible, vers la fin de l'été 1948, la politique change totalement. Le communisme se met à pratiquer sinon le geste de la main tendue, du moins une tolérance évidente : « De partout affluent les nouvelles les plus rassurantes : les prêtres prisonniers sont relâchés, les bâtiments rendus, la liberté proclamée à grand renfort d'affiches et de discours. »

Pourquoi ce revirement ? Il est difficile d'y voir autre chose qu'une tactique habile, en face de l'opinion internationale. A mesure que les troupes communistes marchaient de victoire en victoire, elles rencontraient des masses de plus en plus étrangères au communisme. Il fallait ne pas les effrayer par un visage de violence, il était nécessaire de prendre figure de « libérateurs » partout. De fait, partout le communisme se donne comme

synonyme de « libération ». On va donc poursuivre partout une politique de bonne entente.

« Chefs militaires ou politiques et missionnaires se font des visites d'amitié. Interdiction formelle aux soldats de pénétrer dans l'enceinte de la Mission sans permission. La fanfare de l'école industrielle Don Bosco participe aux parades militaires de Shangaï. Les véhicules réquisitionnés sont retournés à leurs propriétaires, avec le plein d'huile et d'essence. »

Les autorités elles-mêmes réclament la réouverture des écoles et des hôpitaux. C'est la lune de miel. Et on profite de l'accalmie, du côté catholique, pour s'organiser : on donne une place plus grande à l'élément laïque, on se prépare au renouveau jugé inévitable de la tourmente. On répand les livres, images, médailles, qui seront un secours précieux pour l'heure de la solitude et du combat.

Réalisation plus importante encore : à l'exemple des prêtres ouvriers de France, des centaines de prêtres et de religieuses, obéissant à la consigne citée ci-dessus, vont vivre mêlés au peuple :

« La plupart seront paysans, mais leurs exploitations deviendront rapidement des fermes modèles, quelquefois des centres de sélection. Plusieurs du reste ont reçu des terres, comme tout le monde, de la main des communistes. D'autres fondent des ateliers de tissage, se font jardiniers, industriels, commerçants, médecins, pharmaciens ambulants, etc. Tel évêque chinois est marchand itinérant d'un fromage de haricots, nommé *Tou-fou.* Tel autre, Mgr Fou, Tsining, Suiyan, actionne la soufflerie d'un fourneau de grosse auberge. La persécution leur aura fait retrouver d'instinct les gestes de la pauvreté évangélique. »

Rappelons-nous le clergé français, sous la Révolution. Mais, comme il avait été prévu, nous voici dans une troisième phase : la lune de miel ne pouvait durer. La troisième est intitulée par André Rétif : « Vers une lente asphyxie ». Durcissement progressif des autorités, contrôle tracassier, bien que très inégal sur les écoles, sauf sur les écoles industrielles qu'il s'agit encore de ménager. La mainmise du parti communiste sur les enfants, qu'il s'agit de former à l'esprit du régime nouveau ne cesse de se faire plus oppressive et plus exigeante. Les enfants ont leurs chefs, leurs réunions, leurs activités ; ils apprennent les chants de la démocratie nouvelle ; ils exercent l'espionnage contre les tenants des idées anciennes jugées séditieuses, surannées, méprisables. Contrairement au confucianisme traditionnel, on leur enseigne que leurs parents n'ont aucun droit sur eux, pour les reprendre et les punir. On les tient dans une promiscuité sexuelle, aux camps, aux armées, voire dans les écoles nouvelles, qui contribue à répandre parmi eux une immoralité profonde. Sans doute, la tolérance religieuse est maintenue, mais on accable les organisations catholiques de taxes énormes, on surveille les moindres démarches du clergé, les bâtiments du culte sont parfois confisqués pour servir aux réunions politiques, sous la présidence des portraits de Staline et de Mao. Tout cela du reste, avec des variantes infinies, selon les pays et la volonté du chef local. La persécution reste sournoise, mais elle est réelle. Le plus grave, pour les chrétiens faibles, est le risque de ne pouvoir entrer dans aucune carrière gouvernementale, sans abjuration du christianisme ! Çà et là, des « procès populaires » ont recommencé. Il faut dire que l'attitude des chrétiens, dans leur ensemble, a été jusqu'ici admirable. On ne veut pas faire de martyrs, mais « au témoignage sanglant du début de l'occupation communiste s'est substitué un martyre moins spectaculaire, mais plus épuisant, auquel ils s'offrent sans sourciller ».

L'Eglise de Chine manifeste donc une vitalité merveilleuse, à laquelle il nous est doux de rendre hommage.

Terminons cet exposé par une observation importante de M. Grootaers. Selon lui, si une guerre éclatait, la Chine communiste serait entraînée dans l'orbite communiste et par conséquent le communisme ferait dans le pays des progrès dangereux. Mais, en cas contraire on peut compter sur le caractère du peuple chinois pour corriger peu à peu les excès de l'idéologie régnante :

« Si la paix internationale nous donne au moins vingt ans de répit, on peut s'attendre à voir s'amorcer l'absorption du communisme étranger par la Chine. Ce processus ne pourra qu'être favorisé, semble-t-il, par la reconnaissance officielle du gouvernement de Pékin par les puissances occidentales. »

Il est vrai que cette reconnaissance dépend de nombreux facteurs et ce n'est pas la reconnaissance d'Ho-chi-Minh par la Chine et par la Russie qui va la faciliter ! Au point de vue purement missionnaire, elle aurait été désirable. La Chine demeure donc une énigme mondiale !

VII

Ces vingt ans qui sont nécessaires à la Chine, pour digérer et mettre au pas son « communisme » — ces vingt ans sans guerre, les aurons-nous ? Avons-nous des chances de les avoir ? De toutes les énigmes, celle-ci est bien la plus poignante, la plus difficile à percer ! Dans son n° de mars 1950, la *Sélection du Reader's Digest* essaye cependant de répondre à l'interrogation angoissée des humains. L'auteur de l'article est George F. Kennan, conseiller au département d'Etat américain. En publiant cet exposé, ladite Revue, faisant exception à ses normes habituelles, déclare renoncer à tout droit et autoriser toute reproduction et utilisation du document ; il a pour titre : *La Guerre avec la Russie est-elle inévitable ?* L'auteur part, sans le dire, de deux postulats que nous admettrons tous : 1° La guerre ne peut venir que d'une initiative russe ; 2° Aucune autre puissance ne déclarera la guerre. Si donc on établit qu'il y a peu de chances que la Russie déclare la guerre, l'obsession de la guerre inévitable et prochaine peut et doit disparaître.

Nous verrons dans un instant ce qu'il faut penser de ce raisonnement, que l'auteur lui-même ne donne pas le moins du monde comme décisif. Mais quelles raisons permettent de penser que la Russie ne songe pas à se jeter dans la guerre ? Selon M. Kennan, il y en a cinq :

1° La doctrine stalinienne est que le capitalisme doit succomber sous son propre poids, par l'effet des conflits internes. Inutile donc de faire la guerre proprement dite, la « guerre froide » conduite prudemment et avec persévérance doit largement suffire à assurer partout le triomphe des idées communistes et par suite l'hégémonie de la Russie,

patrie du communisme. Il s'agit donc de pousser à l'effondrement du capitalisme, en utilisant moins les principes du communisme pur que ceux du capitalisme lui-même. On se servira donc de la liberté, de la démocratie, de la presse, de la grève, de toutes les ressources de la propagande, pour diviser l'opinion, pour harasser les gouvernements, rendre les peuples ingouvernables, créer un climat de désordre à la faveur duquel le communisme finira par abattre le capitalisme. Vouloir attaquer le capitalisme par la voie militaire, ce serait donc supposer que ce régime est « viable », qu'il peut survivre, par ses propres moyens, que la « loi de l'histoire » ne tend pas à amener l'avènement du communisme marxiste. Ce serait une hérésie !

Ajoutez que la Russie communiste a repris, de toute évidence, le programme expansionniste de la Russie des tsars. Or, ce programme avait pour base un procédé de grignotage lent et insensible. Pas du tout la méthode allemande. La Russie a réussi le tour de force de se faire attribuer un secteur d'influence immense, à la suite des entrevenues de Yalta et de Potsdam. Elle a encore à digérer sa proie, comme un boa qui vient d'enlacer un taureau ! Or, digérer la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Hongrie, la Bulgarie, c'est un travail de longue haleine et qui est loin d'être terminé. La Russie n'ignore pas que, dans tous ces pays « satellites », on ne compte que sur l'éventualité d'une guerre, pour faire faux bond au communisme oppresseur, pour le trahir en pleine bataille, comme il arriva à l'Autriche, lors de la guerre de 1914-1918, alors que des régiments entiers passaient à l'ennemi, musique en tête. Pour mettre au pas les « satellites » encore frémissants sous le joug, il faut bien vingt ans de paix à la Russie, ces mêmes vingt ans dont on nous parle pour changer le cours du communisme en Chine !

2° La possession des armes atomiques par la Russie n'a rien changé à sa tactique. Car la production atomique est lente, coûteuse, difficile. La bombe atomique ne peut, à elle seule, gagner la guerre, à moins de mettre du premier coup, au moyen d'un nombre suffisant de bombes, l'adversaire en état d'infériorité définitive. Or, il est impossible que la Russie puisse espérer un tel résultat, avant d'avoir créé, en pays adverse, des « cinquièmes colonnes » tellement puissantes qu'il n'y ait plus qu'à leur apporter du dehors une aide efficace pour assurer le triomphe du communisme dans le monde. Mais, pour l'instant, les « cinquièmes colonnes » ne sont pas en voie de croissance. Nous devons bien nous dire que tout ce que nous faisons, en politique et mieux encore en réalisations sociales saines et justes, pour diminuer la force du communisme, est un gain pour la paix. Moins le communisme sera fort, hors de Russie, plus la paix sera assurée. N'en croyons pas sur ce point les propagandes « pour la paix » que lance le communisme et auxquelles seuls des aveugles peuvent se laisser prendre. La Russie serait bien prompte à trouver des prétextes de guerre, si elle avait la moindre chance de la gagner. Son but est en effet de prendre possession, par tous les moyens, y compris la guerre, de l'humanité tout entière. Lénine a écrit, en effet :

« On ne peut concevoir que la coexistence de la République des Soviets et des Etats impérialistes puisse se prolonger longtemps. L'un des partis en présence doit finir par triompher de l'autre. Avant d'en arriver là, nous assisterons à une suite inévitable de conflits terribles entre la République des Soviets et les nations bourgeoises. »

Cette prophétie fait toujours partie de la doctrine officielle du parti, mais on la voile prudemment, jusqu'à nouvel ordre. Pour le moment, la Russie, armée jusqu'aux dents, et maintenant sous les armes des effectifs supérieurs à tout autre Etat au monde, sait bien que l'agression atomique, sans déclaration de guerre — car, tout le monde devine qu'il n'y aurait pas de déclaration de guerre — serait « une entreprise hasardeuse et peu concluante ». Le coup de Pearl Harbour n'a pas réussi au Japon. Un coup même terrifiant sur l'Amérique ne pourrait pas la supprimer ni lui enlever sa supériorité actuelle en armes atomiques et les représailles, alors, seraient formidables !

« Or, à l'opposé de Hitler et des Japonais, les maîtres du Kremlin n'ont pas le goût du suicide. »

3° A la question : la guerre est-elle possible ? on peut répondre : hélas ! oui, elle est possible : *a*) par nervosité, par passivité des masses, en pays totalitaire, habituées à obéir à des gouvernants investis d'une dangereuse omnipotence, camouflée par des votes massifs, tels que celui qui vient d'avoir lieu, le 12 mars, en Russie. *b*) La guerre peut éclater, par erreur, parce que les Russes croiraient qu'on veut les attaquer. Aujourd'hui, ils ne cessent d'accuser leurs adversaires de vouloir la guerre et de la préparer. Mais au fond, ils savent bien qu'il n'en est rien, car, autrement, ce serait leur intérêt de profiter de l'impréparation évidente du reste de l'Europe, pour déferler sur tout l'Occident et faire, de là, une guerre d'usure à l'Amérique. L'une des faiblesses les plus graves du totalitarisme, c'est que tout y dépend de la décision d'un seul homme et que l'on ne sait jamais si un coup de démence ne poussera pas cet homme à l'irréparable, comme il est arrivé à Hitler !

4° La guerre sera évitée si, en face du communisme, les démocraties gardent leur sang-froid, leur patience, leur volonté de travail, et surtout de *justice sociale*, car deux choses engendrent le communisme ou font son jeu : *l'injustice sociale* et *la misère*. Il ne suffit donc pas de *produire*, il faut aussi sagement *répartir*. Il faut que le travailleur honnête puisse vivre avec sa famille.

On comprend dès lors l'acharnement de la Russie et des communistes contre le plan Marshall. Cette aide économique de l'Amérique a été réellement un facteur de relèvement rapide des nations ruinées par la guerre, et par suite de limitation de l'expansion communiste. Aussi

« nous devons... continuer de porter un intérêt secourable et intelligent aux efforts déployés par les autres peuples, pour étaler les pressions que leur imposent les communistes russes. Nous devons rester fidèles à cette politique qui consiste à jeter notre poids dans la balance, partout où nous avons ainsi une chance relativement bonne de prévenir l'expansion du communisme international. »

5° Le maintien de la paix dans le monde dépend donc de l'attitude résolue des démocraties libres et pacifiques qui doivent être convaincues : *a*) qu'un accord est impossible avec le communisme, parce

qu'il ne respectera jamais les traités signés, parce que le mensonge et la ruse sont ses armes préférées, parce que sa doctrine lui interdit une entente durable avec le « capitalisme » ; *b*) que la Russie doit rester persuadée qu'il lui en coûterait trop de déclencher la guerre ; *c*) qu'il faut, par conséquent, grouper dans une union de plus en plus puissante toutes les forces de paix, dans une alliance contre le communisme destructeur de toute liberté humaine.

Tout ce raisonnement, dont nous avons, çà et là, prolongé ou accentué les lignes, sans y rien changer substantiellement, nous paraît juste, mais incomplet. Logiquement, nous devrions être sur la route de la paix, puisque le communisme peut être stoppé et que lui seul, actuellement, tend à cette hégémonie universelle, qui a tenté tous les conquérants du passé et qui ne peut triompher sans de terribles guerres.

Mais, nous devons nous dire que c'est Dieu qui dirige les événements, tout en laissant aux hommes leurs responsabilités. Et ce qui freine donc, à notre sens, les possibilités d'une guerre qui prendrait des allures de « lutte finale », c'est le maintien de ce que nous appellerons « l'équilibre mystique » de l'univers. Si l'amour l'emporte sur la haine, si le bien reste plus fort que le mal, si la sainteté qui honore Dieu donne à notre terre des raisons de survie, la guerre n'aura pas lieu...

VIII

Dès qu'on parle de guerre, on se pose aussi la grave question de « l'objection de conscience ». Cette question a été soulevée récemment en France et le « citoyen du monde », Garry Davis, en a profité pour faire diverses manifestations assez puériles. Un cas semblable s'est produit en Italie, celui du jeune Pinna, condamné par le tribunal de Turin comme rebelle au service militaire. Les députés italiens Calosso et Giordani ont saisi cette occasion pour présenter à la Chambre un projet de loi, faisant appel pour cela à des arguments fondés sur l'histoire du christianisme primitif. Ceci a amené une mise au point du R.P.A. Messineo, S. J., dans la *Civiltà cattolica*, du 18 février 1950.

Dans le préambule de leur projet de loi, les honorables députés déclarent :

« que les objecteurs de conscience existèrent, sous les empereurs païens et qu'ils payèrent leur conviction de leur vie — l'Eglise alors les considéra comme des martyrs — qu'il y en eut encore sous les princes chrétiens et qu'il y en a encore aujourd'hui. »

Sur quoi, le P. Messineo fait observer : admettons le fait. Il reste à savoir si les auteurs de l'assertion interprètent correctement la pensée chrétienne primitive. Or, si l'on consulte les historiens les plus réputés et les plus sûrs, v. g., Batiffol, Vacandard, Vanderpol, on constate que, selon ces auteurs, « les chrétiens ont combattu dans les armées des empereurs païens sans voir d'incompatibilité entre le métier des armes et la foi qu'ils professaient. » Quand les Pères de l'Eglise déconseillaient le service militaire ou poussaient à l'abandonner, c'était pour des raisons d'ordre pratique : le péril d'idolâtrie, ou les dangers moraux inhérents à la vie des camps. Si l'on excepte Lactance, et dans une mesure réduite, Origène et Tertullien, tous les autres Pères de l'Eglise sont unanimes à ne pas considérer la profession des armes comme condamnée par la doctrine évangélique.

Il faut arriver à certaines sectes protestantes de l'époque moderne pour rencontrer la thèse de l'immoralité foncière de tout emploi de la force armée.

« Ils n'ont donc pas eu tort ceux qui ont affirmé et affirment encore que l'objection de conscience tire son origine du subjectivisme religieux et moral introduit par le protestantisme. »

Le sentiment commun des Pères s'appuyait sur les passages les plus frappants des Ecritures. Ainsi l'histoire des Macchabées, soulevés contre la tyrannie étrangère et luttant pour la liberté de leur patrie. N'est-il pas évident que le texte sacré s'exprime à leur sujet sur le ton de l'apothéose et leur prodigue les éloges les plus vibrants ? Les Pères ont bien des fois commenté ce livre des Ecritures et n'ont pas ménagé aux Macchabées le tribut de leur admiration. S. Jean-Baptiste n'impose pas le moins du monde, aux soldats venus le trouver aux bords du Jourdain, l'abandon de la profession militaire. Il se borne à leur dire, comme à tous les autres visiteurs, de faire pénitence, de se préparer à l'avènement du règne de Dieu, et de ne commettre aucune injustice dans leur métier.

Voyez Jésus en face du centurion. Il ne condamne pas son état de vie. Il vante sa piété, et lui accorde le miracle demandé par lui.

« Ni l'Evangile, ni la tradition, ni la pratique de la pensée chrétienne ne peuvent donc être retenus en faveur de la légitimité de l'objection de conscience. »

Les partisans de la thèse adverse font appel au mot de Jésus : « Bienheureux les pacifiques ». Ou encore aux larmes de Jésus sur Jérusalem qui, au lieu d'écouter la parole du Maître, se portait vers le nationalisme et le militarisme. Ils invoquent surtout le cinquième commandement : « Tu ne tueras point ».

Mais à tout ce déploiement de preuves scripturaires, on répondra avant tout par la « question préalable ». Comme disait déjà Jean Eck à Luther, en 1518, à la Dispute de Leipzig : « Si les textes sont si clairs, comment peut-on supposer que les Pères les ont ignorés ? » Comment des hommes qui passaient leur vie à lire, à approfondir, à méditer, à commenter les Ecritures, tels qu'un Augustin, auraient-ils pu systématiser la doctrine de la « guerre juste » ? Comment auraient-ils pu se tromper tous sur le sens et la portée des textes invoqués par les objecteurs de conscience ? Et des hommes de génie tels que S. Thomas, Vitoria, Suarez, Taparelli d'Azeglio, etc. !

Pour répondre plus directement, il faut observer que l'Evangile est un code divin de sanctification individuelle. Il recommande la charité envers les ennemis, il conseille de « présenter l'autre joue » à qui vous frappe ; il glorifie les « doux » et les « pacifiques ». Mais la guerre n'est pas du domaine individuel. Elle appartient à l'ordre international, à l'ordre collectif, diplomatique et politique. A l'individu qui se sacrifie, Jésus promet une récompense éternelle. Mais les Etats ne sont que pour la vie présente. On ne peut promettre à un Etat qui se laisse absorber par le plus fort ou le plus agressif, qu'il aura « la vie éternelle ».

Assurément, le précepte : « Tu ne tueras point »

est catégorique, mais il n'a pas été interprété par Moïse lui-même comme empêchant soit les exécutions de coupables et de criminels par la justice, soit les guerres justes. Les moralistes ont toujours admis les cas de « légitime défense », personnelle ou collective, car la loi divine n'a pas supprimé la loi naturelle ni les droits premiers et fondamentaux de la personne humaine. Or, c'est au droit de nature qu'il faut rapporter le cas de « légitime défense ». La sagesse juridique romaine avait formulé l'axiome : *Vim vi repellere omnia jura permittunt.* Cet axiome a toujours été adopté, sans hésitation, par la doctrine catholique, comme l'expression d'un principe de justice dont l'auteur est Dieu lui-même. Dans l'agression injuste, il y a opposition entre le droit et la force. Mais la force ne doit en principe défendre que le droit. La violence, qui est injuste chez l'agresseur, est donc au contraire éminemment juste, chez l'homme qui défend son droit. C'est sur ce principe qu'est fondé le service militaire et c'est, par conséquent, ce qui condamne « l'objection de conscience ». L'Etat, lui aussi, en face d'une agression injuste, a le droit de légitime défense, le droit d'employer la violence pour repousser la violence. Il est impossible de comprendre que les auteurs de l'objection de conscience aient la prétention de s'appuyer sur la doctrine catholique, alors que seule la théologie protestante, chez certaines sectes, a professé leurs théories.

Cela ne veut pas dire, certes, que la doctrine catholique soit favorable au militarisme comme tel. Les papes, et notamment : Benoît XV, Pie XI et Pie XII, n'ont cessé de demander le désarmement progressif des nations, de prêcher l'entente entre les peuples. Pie XII vient justement de décréter des prières, le dimanche 26 mars, dans ce but. L'Eglise a horreur de la guerre. Mais elle a davantage horreur encore de l'injustice.

« Concluons, dit le P. Messineo : les juges qui ont condamné le jeune Pinna à deux ans de réclusion, pour sa rébellion à l'ordre d'appel, ont accompli leur devoir et la Chambre (italienne) accomplira le sien en repoussant le projet de loi (indiqué plus haut). Le danger du subjectivisme, que ce projet entend rendre légal, peut déjà être constaté dans le refus de certains ouvriers des industriels de guerre de travailler à la production des armes et dans la menace de grève des dockers, pour ne pas décharger les armes envoyées d'Amérique aux pays occidentaux, en vertu du Pacte atlantique. Il y a là une autre objection de conscience, non plus individuelle, mais collective, mais qui serait parfaitement légitime, si la première l'était. »

IX

Dans la revue française *Ecclesia* de mars 1950, M. René Grousset, dont la compétence hors de pair en matière d'hindouisme est reconnue de tous, résume « *La Vie et la Légende du Bouddha* ».

A vrai dire, il serait bien impossible de traiter séparément de l'une et de l'autre. Le Bouddha *Çâkyamouni* vécut, dans le bassin oriental du Gange, entre 563 et 483, avant Jésus-Christ, environ, selon les spécialistes actuels. Mais la légende est mêlée à son histoire de façon indissoluble.

Mais d'abord qu'est-ce qu'un bouddha ? C'est ce que nous appelons un saint. Mais pour un hindou, la sainteté ne s'acquiert qu'au travers de nombreuses existences — des milliers — et à condition d'y accomplir des actes de dévouement héroïque. Les candidats à la *bouddhéité* se nomment des *bodhisattva,* et ce sont des êtres de sagesse, qui se préparent à leur dernière incarnation. On a reconnu, en tout cela, le dogme hindou de la métempsychose.

Le futur Bouddha Çâkyamouni en était donc à son avant-dernière incarnation, et vivait au paradis, quand il sut que l'heure de sa dernière transmigration était arrivée. Il réunit les dieux et les génies, avant de quitter le ciel, et leur présenta son successeur auprès d'eux, le Bouddha des temps futurs qui se nommait *Maitreya.* Les dieux s'étant enquis d'une famille digne de donner naissance au Bouddha dans sa suprême incarnation leur choix tomba sur la famille du roi Çouddhodana, de la dynastie des Çâkya, qui régnait à Kapilavastou, aux confins de l'Aoudhe et du Népâl. La nature entière prit part à la joie de cette réincarnation. Le *bodhisattva* descendit dans le sein de sa mère « sous la forme d'un éléphanteau » — car il faut savoir que l'éléphanteau joue, dans l'iconographie indienne, le même rôle que nos petits anges.

A sa naissance, l'enfant sortit du côté droit de sa mère et fut reçu dans les bras d'Indra et de Brahmâ, le dieu suprême du védisme et le dieu suprême du brahmanisme.

« L'enfant prit possession du monde, en faisant sept pas dans chacune des quatre directions. A ce moment, tous les êtres sentirent leurs pores frissonner de plaisir. Les instruments de musique des dieux et des hommes, sans être touchés, se firent entendre et les arbres de toutes les saisons se couvrirent de fleurs. Apportant du pays des dieux toutes sortes de parfums, des vents au contact très doux se mirent à souffler. »

Le jeune prince reçut le nom de *Siddhârtha.* Sa mère, la reine Mâyâ, mourut de bonheur sept jours après sa naissance. Elle fut remplacée auprès de l'enfant par sa sœur, *Mahâpradjâparti.* Peu de temps après, un ascète de l'Himalaya, le vieillard Asita, ayant vu le nouveau-né, lui prédit la gloire d'un monarque universel ou, s'il préférait la voie du renoncement, la carrière d'un bouddha et il montra aux assistants les signes physiques des Bouddhas sur le corps de l'enfant : le chignon disposé pour le turban royal, devenu, en iconographie, l'*ournâ* ou flocon de laine blanche entre les deux yeux, et la marque de la Roue de la Loi (*tchakra*) sur la plante des pieds.

Dès l'enfance, le Bouddha reçut l'hommage des dieux de ses parents. Lorsqu'il alla à l'école, ce fut lui qui étonna son maître par sa science infuse Bientôt, à la vue des travaux des champs, de la jeune herbe arrachée et flétrie, des insectes tués, de paysans brûlés par le soleil, il s'assit à l'ombre d'un pommier rose et médita, pour la première fois, sur la douleur universelle.

Quand le moment fut venu de lui chercher une épouse, on la voulut parfaite. Toutes les jeunes filles du pays furent convoquées. Il ne s'en trouva qu'une, la belle Gôpa, qui répondit au portrait de la femme parfaite selon les livres saints. Le père de Gôpa soumit son futur gendre à diverses épreuves d'escrime, pugilat, tir à l'arc, dont il sortit brillamment vainqueur. Le mariage se fit donc et les pieux historiens ou artistes du bouddhisme décrivent avec complaisance les charmes de cette vie conjugale. Mais, le bodhisattva avait le sentiment

inné de la vanité de toutes choses. En vain, son père donna-t-il des ordres pour épargner à sa vue tout spectacle de douleur humaine, en vain fit-il éloigner de ses pas, dans le parc royal, tous les infirmes et malades, voici que par la volonté des dieux, le jeune prince aperçut successivement un vieillard décrépit, un malade et un cadavre. Frappé de ce spectacle, le bodhisattva vint prier son père de lui laisser embrasser la vie monastique. Désolé de cette décision, le père mit tout en œuvre pour l'en détourner : on réunit autour du prince tous les plaisirs et tous les jeux, la musique et le chant durent sans cesse retentir, les séductions des femmes l'assaillirent pour l'enchaîner. Les descriptions les plus lascives sont données à ce propos par certains documents, tels que le poème du *Boudhatcharita*. Le prince triomphe de toutes ces tentations.

« La connaissance de l'universelle vanité le rendait désormais insensible à ces prestiges, et il rentra au palais, résolu à abandonner le monde. »

Une nuit que le harem dormait, le prince Siddhârta, dressé sur sa couche, contempla une dernière fois tous ces corps de femmes affaissées dans le sommeil. Cela lui fit l'effet d'un cimetière. Il sortit furtivement, appela son écuyer, fit amener son meilleur cheval. Les dieux complices endormirent les gardes du palais. Les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes. Hors de la ville, le coursier dévora l'espace et arriva au seuil d'une forêt. Là, le prince prit congé de l'écuyer en larmes et de son cheval qui lui léchait les pieds.

Le voilà donc devenu anachorète : le moine *Gautama*, ou encore *Çâkyamouni*. Il vécut en plusieurs ermitages, et pratiqua, durant six ans, des austérités effrayantes, bientôt réduit à l'état de squelette. Les dieux même eurent peur pour sa vie. Mais il comprit la vanité des macérations et il y renonça pour se jeter dans la contemplation intellectuelle. Les cinq disciples qui s'étaient joints à lui furent scandalisés et le quittèrent. Le démon bouddhique jeta sur lui toute son armée, pour troubler cette méditation sublime, qui devait sauver le monde. La terreur ayant échoué, le démon essaya de la séduction par les femmes. Mais l'ermite triompha de nouveau de cette épreuve. Il arriva alors au sommet de la sagesse, que l'on nous décrit ainsi :

« Le Bodhisattva immobile, toujours assis au pied de l'arbre, concentra sa pensée sur la douleur universelle et les moyens de l'abolir. Son regard embrassa l'ensemble des univers. Il vit le cycle sans fin des renaissances se déroulant à l'infini, depuis le monde infernal et le monde des animaux jusqu'aux dieux eux-mêmes, à travers le temps éternel. Et toute naissance, toute vie, toute mort étaient douleur.

Alors le bodhisattva, avec sa pensée, ainsi recueillie, complètement pure, à la dernière veille de la nuit, quand paraît l'aurore, au moment où l'on bat le tambour, parvint à la possession de la sagesse. Remontant la chaîne des causes, il découvrit que la cause de la douleur universelle est la soif d'existence et que celle-ci a pour points d'appui nos fausses conceptions concernant la pensée, le moi et le monde matériel. Supprimer la soif d'existence en supprimant ses causes intellectuelles, c'était donc supprimer la douleur... »

Telle fut la révélation suprême qui fit du bodhisattva un *Bouddha* véritable.

Il restait à prêcher cette sagesse qu'il avait découverte pour lui-même. Il se rendit à Bénarès, et y prononça un sermon que l'on a voulu comparer au Sermon sur la montagne. Il y déclarait qu'il faut éviter à la fois la vie sensuelle et la vie de macérations, pour passer au milieu, et aller, par la science et l'illumination, au *nirvâna : anéantissement du désir.*

Il prêchait d'autre part la *charité universelle,* à la place du ritualisme compliqué du brahmanisme. Les cinq moines qui l'avaient abandonné se remirent à le suivre. D'autres moines vinrent à lui. Ainsi fut fondé l'Ordre bouddhique. Le Bouddha envoya ses moines porter le salut au monde. Il allait lui-même de ville en ville et de monastère en monastère, pour organiser sa communauté. Il revit son père et sa femme Gôpa ; il connut son fils, qui avait grandi en son absence. Il fit de son frère, par ruse, un moine, bien qu'il fût marié. Il alla jusqu'au ciel prêcher la Loi à sa mère, et il y resta trois mois.

On nous parle aussi de ses disciples les plus illustres : Ananda, son cousin, « le saint Jean du bouddhisme », et Dévadatta, envieux et jaloux, le Judas Iscariote de cette histoire fantastique. Le Bouddha entra enfin dans le *nirvâna,* en une mort très douce, à l'âge de 80 ans, après 44 ans de prédication de sa doctrine. « En vérité, dit-il, ô disciples, je vous le dis, tout ce qui est créé est périssable. Luttez sans relâche. » Ce furent ses dernières paroles. « Son esprit s'enfonça dans les profondeurs de l'absorption mystique, et lorsqu'il eut atteint ce degré où toute pensée, toute notion s'éteint, où la conscience de l'individualité cesse, il entra dans le suprême *nirvâna...* »

X

La *Civiltà cattolica* nous donne, en chacun de ses numéros, la chronique de l'Année Sainte , elle énumère les pélerinages des divers diocèses du monde catholique et décrit les grandes cérémonies de béatification, les audiences du Saint-Père, les encouragements et les avis qu'il donne à ses innombrables visiteurs. Nous apprenons par exemple que le cardinal Spellman conduisait 600 pélerins de New-York, pour lesquels le pape célébra la messe dans la salle ducale, le 8 mars. Le même jour, le souverain pontife recevait 1000 fidèles bavarois, 800 de Cologne et d'autres diocèses allemands, 150 Autrichiens, 800 de Città di Castello, 70 de Buenos Aires et 150 jeunes gens du Collège de Cantù (Milan) avec leurs familles.

Et ce n'est là qu'une des journées du pape, parmi les autres.

Ce que nous voudrions emprunter à la *Civiltà* du 18 mars 1950, ce sont les indications données par le Saint-Père lui-même sur l'état moral et religieux de la « Ville Sainte ». Ces indications se rencontrent, pour ainsi dire, *per transennam,* dans l'allocution pontificale aux prédicateurs de Carême de Rome, dans la matinée du 2 mars 1950. Tous les curés de Rome étaient présents, avec leurs prédicateurs, auxquels s'étaient joints d'autres membres du clergé paroissial romain. A leur tête se trouvait Mgr le Vice-Gérant, Son Exc. Luigi Traglia. On sait que cette réception des curés et des prédicateurs de Carême dans Rome est traditionnelle. Nous ne voudrions relever ici que ce qui

regarde la physionomie de la Rome d'aujourd'hui, telle qu'elle est vue par le Saint-Père [1].

« La Rome d'aujourd'hui n'est plus celle d'antan, la Rome de nos pères et de nos grands-parents, laquelle, sans préjudice pour sa position et pour sa mission centrale religieuse et spirituelle, jouissait d'un recueillement et d'une paix qui la distinguaient et l'éloignaient des autres métropoles. »

Rome, depuis un siècle et même depuis un demi-siècle a donc évolué. Certes, lorsqu'on lit le *Voyage en Italie* d'Hippolyte Taine (1864), on y trouve, avec des descriptions et des jugements d'art du plus haut intérêt, un mépris choquant pour la condition urbaine de Rome, à cette époque. On nous dépeint en effet une ville somnolente, négligée, mal tenue, avec une apparence de pauvreté et de nonchalance, dont il était de mode de s'affliger, chez les partisans du « progrès moderne ». Nous ne voulons pas dire que tout soit faux dans cette appréciation. Mais ce que nous dirons nettement c'est que, dans la Rome actuelle, il ne semble pas que le « progrès » ait apporté plus de paix, de vertu, de dignité, de vrai bonheur. Il en est ici de même que dans tout le reste de l'évolution contemporaine : immense bond en avant des découvertes scientifiques — régression déplorable des mœurs, de la paix sociale et souvent, du bonheur humain !

Voici en effet en quels termes le pape nous présente la situation actuelle, au sein de sa Ville épiscopale :

« A la Rome d'aujourd'hui, dit-il, avec près de deux millions d'habitants (dix fois plus qu'au temps de Taine) dont beaucoup, surtout dans les faubourgs, vivent dans de misérables conditions, il est resté bien peu de ce recueillement et de cette paix. Semer le bon grain du Christ, en pleine rafale, au milieu des agitations et de la dissipation des foules, dans une terre desséchée par tant de soucis purement temporels et encombrée par les épines des passions, des convoitises et des rivalités, est un bien dur travail qui, sans être infécond en consolations et en joies, réserve au laborieux semeur des désillusions et des amertumes. »

Cela n'est-il pas applicable, *mutatis mutandis*, à toutes nos métropoles contemporaines, à tous ces groupements humains — et peut-être faudrait-il dire : inhumains — que nous appelons nos « grandes villes » ?

Faut-il pour autant se décourager, se désoler ? Jamais au contraire, nous n'avons eu davantage besoin de missionnaires ardents, de prédicateurs convaincus de l'Evangile du Christ, de saints pasteurs des âmes, de fidèles animés de l'esprit de réparation et de ferveur, en union avec le Christ, unique rédempteur du monde.

Mais à Rome, il semble que cela soit encore plus nécessaire qu'ailleurs. Quand, au XVIe siècle, se dessina la « réforme catholique », ce fut dans Rome qu'elle donna ses premiers résultats, qu'elle montra ses premières fleurs et produisit ses fruits les plus savoureux, avec des saints tels que Gaétan de Thiène, Ignace de Loyola, Philippe Néri, Charles Borromée, Pie V, etc.

A l'époque primitive, c'est aussi dans Rome, capitale du paganisme et de la corruption morale, que l'apostolat chrétien vint établir son centre, avec Pierre et Paul.

C'est ce que rappelle Pie XII :

« Sur le sol romain a lieu, aux yeux du monde entier, une formidable rencontre entre les défenseurs et les négateurs de la foi chrétienne. Ce sol, qui a vu déjà la lutte entre le vieux césarisme et le jeune christianisme, est redevenu, aujourd'hui, l'arène spirituelle où sont mis en jeu, non seulement les biens les plus précieux de la vie chrétienne, mais aussi les fondements de la diginité humaine elle-même.

« Lors donc que vous vous trouverez en chaire, devant vos auditeurs romains, parlez-leur dans l'esprit du premier Pape, emplissez-vous et pénétrez-vous de l'infatigable zèle pour le bien des âmes qui, contre les prévisions humaines, fit triompher sa mission. Faites que ceux qui vous écoutent sentent et expérimentent que l'esprit et le zèle de Pierre comptent aujourd'hui aussi, parmi les ministres du sanctuaire et les prédicateurs de l'Evangile, une phalange compacte d'adeptes prêts à tout et soyez persuadés que le peuple de Notre diocèse de Rome y répondra avec la même fidélité et que beaucoup de ceux qui étaient déjà tombés victimes des séductions des faux-prophètes, trouveront le chemin du retour. »

Souhaitons de tout cœur que ces nobles paroles se vérifient dans les faits et que les innombrables prières des pèlerins de la Ville éternelle contribuent à ce renouveau de l'esprit chrétien au sein de la capitale de la catholicité.

En terminant, le pape a souligné la glorification populaire d'un nouveau bienheureux, béatifié au jour du centenaire de sa mort, et qui, bien que Romain, paraissait un peu oublié dans Rome : « l'humble, le simple Vincenzo Pallotti tout dévoué à la cause des pauvres. »

Le Bienheureux Pallotti, mort le 22 janvier 1850, avait fondé, en 1835, la « Pieuse Société de l'Apostolat catholique, sous la protection de la Reine des Apôtres ». Sa Congrégation, appelée aussi : Congrégation des *Pallottins*, comprenait : 1° des prêtres et des frères lais, adonnés à l'apostolat par les missions, les retraites, les œuvres de jeunesse, et toutes les œuvres de charité ; 2° des religieuses pour l'apostolat féminin ; 3° de pieux laïques, pratiquant ce que nous appelons aujourd'hui « l'action catholique ». La Congrégation fut approuvée par Grégoire XVI, le 14 juillet 1835. « Le jour où ses restes mortels — du B. Pallotti — furent portés à travers les rues de la ville, dit le pape, Rome rendit à son fils, modeste mais grand, un témoignage de respect, d'admiration qui laisse dans l'ombre tous les honneurs terrestres. »

Et le pape terminait par ce vœu que chaque prêtre pourra faire sien :

« Puisse l'esprit de Vincent Pallotti se renouveler en chacun de vous et communiquer à votre apostolat... par l'effet de la grâce divine, l'irrésistible fluide d'amour, dont l'humanité anxieuse, incertaine, errante et souffrante d'aujourd'hui a tant besoin. »

L. Cristiani.

[1] On trouvera la traduction française intégrale de ce discours, dans la *Documentation catholique* du 26 mars 1950, p. 391 et suiv. — Nous empruntons à ce recueil la traduction de nos textes.

LITURGIE

Q. — Pour l'*Orate, fratres,* il y a trois manières de faire, quelle est la bonne ?

1° Le prêtre dit *Orate, fratres,* les fidèles répondent de suite pendant que le prêtre achève à voix basse.

2° Le prêtre dit *Orate, fratres,* et continue à voix basse, prononce « *nostrum* » un peu plus fort et les fidèles répondent après ce mot.

3° Le prêtre dit tout à voix haute et les fidèles répondent à la fin.

R. — 1° Selon la plupart des auteurs, on ne doit commencer le *Suscipiat* que lorsque le prêtre s'est entièrement retourné vers l'autel, c'est-à-dire quand il a fini de dire l'*Orate, fratres.* Toutefois quelques-uns enseignent qu'on peut commencer à répondre aussitôt que le célébrant a dit les deux premiers mots. La première manière semble préférable, mais on peut suivre la coutume locale.

2° « In missa privata clara voce dicuntur... *Orate, fratres, solum* hæc duo verba... *Alia omnia dicuntur secreto* » (Rub. gen. Miss., tit. XVI, n° 1). Primitivement, le célébrant se bornait à dire *Orate,* ou *Orate, fratres.* C'est ce qui explique pourquoi l'on ne dit que ces deux mots à haute voix, et le reste silencieusement et qui explique aussi pourquoi le servant peut commencer immédiatement le *Suscipiat.*

Le prêtre n'a donc pas à prononcer toute la formule à voix haute ni à élever le ton à *Omnipotentem.* S'il prend soin de ne pas rester tourné vers les fidèles mais, comme le demande la rubrique (tit. VII, n° 7), de se retourner vers l'autel en disant *ut meum ac vestrum sacrificium,* etc., les assistants — ou le servant — seront avertis qu'ils peuvent commencer à répondre quand ils verront le célébrant immobile.

Q. — La statue de N.-D. du Sacré-Cœur représentant l'Enfant-Jésus debout aux pieds de la Vierge n'a-t-elle pas été proscrite par le Saint-Siège ?

R. — Dans un article du 16 mai 1907 (p. 461) dont voici un résumé, l'*Ami* donnait la pensée du St-Siège au sujet de la représentation de N.-D. du Sacré-Cœur. Une lettre du cardinal Patrizi adressée au nom de la S. C. de l'Inquisition à l'évêque de Przemysl disait : « Hunc demum subsequens Pontificis mandatum ut simulacra seu picturæ cultui dicandæ repræsentare debeant Virginem Puerum Jesum non ante genua sed ulna gestantem » (lettre du 28 février 1875).

Depuis cette date, N.-D. du Sacré-Cœur doit être représentée avec l'Enfant-Jésus sur le bras et non devant ses genoux, ceci afin de respecter le type traditionnel et pour éviter dans l'esprit des fidèles toute idée de domination de la Mère sur le Fils. En ce qui concerne les statues *antérieures* à la lettre susmentionnée, on doit s'en tenir aux directives de l'Ordinaire, à défaut d'une décision officielle du St-Siège.

Q. — 1° Dans presque toutes les paroisses de notre région les mariages ont lieu le samedi soir sans cérémonie et à la hâte parce que les pénitents attendent au confessionnal.

Or pour parer à cet inconvénient, un curé fait venir les fiancés le matin à la messe de communion au cours de laquelle il donne la bénédiction nuptiale. Le mariage a lieu le soir.

Est-il permis de donner la bénédiction nuptiale *avant* le mariage ?

2° Est-il permis, en donnant la communion, de dire en français : « Que le corps de N.-S... » ?

R. — Ad I. En aucun cas, la bénédiction nuptiale ne peut être donnée *avant* le mariage.

1° Le Rituel (tit. VII, c. II, n° 4) dit : *His expletis* (c'est-à-dire la cérémonie du mariage qui vient de faire l'objet des n^os^ 1, 2 et 3 du même chapitre), si l'on doit bénir les noces, le prêtre célèbre la messe *pro sponso et sponsa* (ou, si la solennité ne le permet pas, la messe du jour ; cf. *Addit. in rub. Miss.*, II, 3). Remarquons en passant qu'il n'y a pas pour les époux une obligation stricte de recevoir la bénédiction nuptiale, mais ils y sont vivement exhortés.

2° Le Code (can. 1101, § 1) formule ce souhait en ces termes : « Parochus curet ut *sponsi* benedictionem sollemnem accipiant ». Il s'agit bien des *époux* et non des *fiancés.* Ceux-ci ne deviendront époux qu'en recevant le sacrement. Le Rituel d'ailleurs (tit. VII, c. I, n° 16) reproduit textuellement ce canon, en ajoutant toutefois après le mot « sponsi » la précision suivante : « *celebrato Matrimonio* ». Une preuve de plus qu'on ne peut recevoir cette bénédiction avant d'être marié.

3° Le titre (missa pro *sponso* et *sponsa*) et le texte de la messe de mariage indiquent clairement qu'il ne peut s'agir que de personnes déjà unies par les liens matrimoniaux. D'ailleurs, la formule de la bénédiction ne peut décemment s'appliquer qu'à elles.

4° Le fait d'inviter les fiancés à recevoir la communion le matin de leur mariage, quand celui-ci a lieu le soir, est à louer vivement. Mais ce n'est pas la messe *pro sponsis* qu'il faut célébrer à ce moment-là — encore moins inclure la bénédiction nuptiale dans la messe du jour. Donnée dans ces conditions, cette bénédiction n'a aucune valeur et, si le prêtre n'a pas l'autorisation de le faire en dehors de la messe avec la formule du Rituel (Appendix, *de Matrimonio,* I), il lui reste le devoir de la procurer — *quantum in se est* — aux époux, qui pourront la recevoir même longtemps après leur mariage (Code et Rit., *locis cit.*).

Ad II. — Quand on donne la sainte communion, pendant la messe ou en dehors de celle-ci, la formule *Corpus D. N. J.-C....,* tant que le Saint-Siège n'en aura pas décidé autrement, ne doit pas être prononcée en français, pas plus qu'en grec ou en hébreu, mais *en latin,* qui est la langue liturgique du rit romain. L'*Ami* a parlé assez longuement de cette question du français dans la liturgie. (Cf. *Ami,* 1948, p. 699 ; 1949, p. 301).

Q. — Est-il permis ou défendu de donner la sainte Communion à une cérémonie des obsèques, le corps présent ?

Tout ce que j'ai pu trouver c'est une réponse de la S. C. des Rites, mais bien ancienne : 1741. Elle parle de messe des morts, mais passe sous silence la présence ou l'absence du corps. A ces messes, il serait défendu de donner la communion *per modum sacra-*

menti, c'est-à-dire avec les hosties consacrées d'avance et contenues dans le ciboire ; mais il serait permis de donner la communion *per modum sacrificii*, c'est-à-dire avec les hosties consacrées à la messe même. Il doit y avoir des décisions plus récentes.

R. — Dans la discipline actuelle, rien ne s'oppose à ce que la communion soit distribuée à une messe de *Requiem*, même s'il s'agit d'une messe de funérailles, le corps présent.

1° La réponse que vous signalez n'a pas été maintenue dans la 4e édition (la seule authentique) des décrets de la S. C. des Rites.

2° Le code (can. 846) dit que tout prêtre peut donner la communion pendant la messe (sauf dans un oratoire privé, quand l'Ordinaire ne le permet pas) — à moins, ajoutons-nous, qu'une décision officielle ne l'interdise (par exemple, nombreux sont les décrets qui défendent de le faire quand le Saint-Sacrement est exposé ; cela ne serait permis qu'en vertu d'un indult tout à fait spécial). Or, aucune rubrique, aucun décret ne s'opposent actuellement à la distribution de la sainte communion à une messe quelconque de *Requiem*.

3° Bien plus, un décret rendu à la demande du maître des cérémonies de la cathédrale de Queretaro, au Mexique, précise que le *Confiteor* précédant la communion ne doit pas être chanté aux messes solennelles de *Requiem*, mais récité à haute voix par le diacre. Il n'est fait aucune distinction entre la messe des funérailles et les autres messes des morts (décret n° 4104, ad 2, du 28 novembre 1902).

On peut donc licitement distribuer la sainte communion à *toutes* les messes de *Requiem*, soit avec des hosties consacrées à la messe, soit avec celles de la Sainte Réserve.

Q. — Comment peut-on traduire la 4e strophe de l'hymne de Laudes à l'office férial du samedi ?

> Et mane, quod nos ultimum
> Hic deprecamur cernui,
> Cum luce nobis effluat,
> Hoc dum canore concrepat.

Les commentateurs liturgistes donnent le sens général mais non la traduction grammaticale. Celle-ci est-elle possible ?

R. — Le texte actuel a été rédigé en 1629, lors de la refonte de l'hymnaire, ordonnée par Urbain VIII et réalisée, sous sa direction, par les quatre jésuites Mathias Sarbiewski, Famiano Strada Tarquinio Galluzzi et Hieronymo Petrucci. A la versification rythmique, basée sur l'accent tonique, les correcteurs ont substitué la versification métrique, basée sur la quantité. Cette réforme a été diversement appréciée. Bien que nous n'ayons pas, ici, à prendre parti, nous ne pouvons pas ne pas remarquer que le texte primitif était plus intelligible. Le voici :

> Et mane illud ultimum,
> Quod præstolamur cernui,
> In lucem nobis effluat,
> Dum hoc canore concrepat.

Seul, le dernier vers était un peu confus. L'expression « *in lucem* » évoquant le passage de la terre aux cieux, d'une lumière dans une autre lumière, de la lumière terrestre en la lumière éternelle était très poétique.

Le sens primitif

> Et que ce dernier matin
> Que nous attendons prosternés,
> S'écoule pour nous dans la lumière,
> Tandis qu'il résonne de notre chant

ne peut être conservé avec le texte actuel; car *ultimum* n'a rien à voir avec *mane*. *Quod* signifie ici : chose que. Voici un essai de traduction littérale :

> Pour que ce matin, et c'est la dernière chose (= la [dernière prière)
> Que nous demandons ici prosternés,
> S'écoule pour nous avec (= dans) la lumière
> Tandis qu'il résonne de notre chant.

La lumière, ici, c'est, métaphoriquement, la grâce divine [1].

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Histoire des Conciles d'après les documents originaux (continuation de Hefele-Leclercq). — **Tome XI, Conciles des Orientaux catholiques,** par Charles DE CLERCQ. Première partie, de 1575 à 1849. — In-8 de XII-492 p., 1200 fr. — **Paris,** Letouzey, 1950.

M. de Clercq, docteur en droit canonique, ès-sciences historiques et ès-sciences orientales, membre de la Commission pontificale pour la rédaction du Code de droit canonique oriental, était tout désigné pour écrire l'histoire des Conciles orientaux catholiques. Elle comprendra deux volumes, XI *a* et *b* de la collection. Le tome X *b* présentera l'histoire des conciles qui appliquèrent dans l'Eglise latine les décrets de Trente ; il sera publié ultérieurement.

Une très courte préface rappelle la formation de ces ilôts catholiques au milieu des Eglises dissidentes de l'Orient. Après le schisme des Nestoriens, des Monophysites, des Jacobites, des Coptes, des Maronites et enfin de l'Eglise byzantine elle-même, on aurait pu croire, malgré les rapprochements éphémères aux conciles de Lyon (1274) et de Florence (1439), à la disparition de toute influence catholique sur les chrétientés orientales. Il n'en fut rien. Mais « ce n'est qu'après le concile de Trente, lorsqu'une vie nouvelle anime l'Eglise catholique, que des résultats durables commencent à être acquis. Les Maronites consolident définitivement leur union avec Rome, tandis que dans les autres Eglises orientales se forment des groupements qui, sous une hiérarchie particulière, reconnaissent l'autorité du Saint-Siège : un grand nombre de Ruthènes de Pologne ou de Hongrie, de Roumains de Transylvanie se détachent ainsi de l'autorité de Constantinople; des patriarcats catholiques chaldéen, syrien, melkite, arménien sont constitués. Cependant, jusqu'en 1850, on ne rencontre d'assemblées législatives importantes que chez les Maronites, les Ruthènes, les Roumains, les

[1] Les correcteurs de 1629 auraient pu mieux faire. Voici un texte que je trouve meilleur que le leur :

> Et mane nobis ultimum
> Quod opperimur cernui
> Vertatur in claram diem
> His dum resultat cantibus.

Il a l'avantage de se rapprocher étonnamment de l'ancien, de respecter les règles de la prosodie, et d'éliminer le « *canore concrepat* », deux mots assez mal choisis.